



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

Octobre
2017 - 520
Tirage : 57 exemplaires



Prochaines réunions

**PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 15 OCTOBRE
& LE 5 NOVEMBRE DE 9 H 30 A 11 H 30 .**

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Compte rendu de l'A .G.
3 – Agenda
4 – Dossier : A propos de Trazegnies
12 – Réalisation inter membres

□ □ □ □ □

En direct du Secrétariat

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du dimanche 17 septembre 2017

Le Président ouvre la séance vers 10 heures, il se dit satisfait du travail du Comité, par compte il regrette le manque d'assiduité des membres : plus ou moins en moyenne 25% par séance (sur 70 inscriptions).

Il recherche toujours la meilleure façon d'honorer nos 50 ans d'existence en 2018, les idées sont les bienvenues.

Et pour terminer, il demande une minute de silence pour les membres disparus au cours de cette année philatélique.

Il passe la parole au secrétaire. Celui-ci met l'accent sur le fait que la philatélie a bien changé en quelques années et qu'il ne faut oublier que le timbre est plus un passe-temps qu'un placement. Il regrette aussi que l'assistance ait déjà un « certain âge » et que la relève n'est pas assurée. Il fait remarquer que les différents services sont exécutés avec beaucoup de sérieux et de bonne volonté.

C'est au tour du trésorier de prendre la parole, les vérificateurs aux comptes font remarquer à l'assemblée la très bonne tenue des comptes. Michel Lambert est satisfait des finances qui ainsi, pourront contribuer à créer une manifestation de grande envergure pour nos 50 ans d'existence.

La parole est aux membres: Paul signale que l'on devrait faire en sorte de parrainer deux ou trois jeunes. Est-ce possible? La question reste posée.

Une brocante philatélique est demandée par Rolf, ce qui est tout à fait réalisable et sera exécutée en cours d'année.

La séance est levée après la tombola gratuite et la remise des bons cadeaux pour l'assiduité des membres.

Elle se termine par le verre de l'amitié et le renouvellement des cotisations. (10 €)
A bientôt.

Allocution du président

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette assemblée générale statutaire et je vous en remercie. Je vous demande une minute de recueillement en souvenir de nos membres décédés au cours de cette année, à savoir en février, Madame Cotton, Monsieur Havaux et ce 2 septembre Monsieur Veny.

.....
Mes collègues, secrétaire, trésorier et vérificateurs aux comptes vous ferons rapports de nos activités et résultat de l'année philatélique 2016 dans quelques instants, personnellement je suis très satisfait de la collaboration des membres du comité qui se dévoue pour vous satisfaire lors de toutes nos réunions, mais je déplore le manque d'assiduité de nos membres et je félicite les fidèles, grâce à eux cela nous encourage à continuer nos actions pour vous servir.

Le comité va mettre en chantier la préparation de notre 50^e anniversaire en 2018 pour réaliser une grande réception, le 5 novembre 2018. Quelques suggestions m'ont été formulées

- 1) Un banquet pour le déjeuner
- 2) Un voyage d'un jour sur invitation en fonction du nombre de places disponibles et en priorité suivant l'assiduité en 2018
- 3) Une petite exposition (historique du club, cartes postales et philatélie) avec un buffet à la salle communale d'Ophain
- 4) La réalisation d'un timbre personnalisé à l'occasion du 50^e anniversaire.
- 5) Peut-être d'autres suggestions verrons le jour, mais au plus tard fin juin 2018 pour la mise en œuvre.

Vos présences sont suivies par 25% des membres en règle de cotisation, ils seront récompensés, pour avoir participé à plus de 8 réunions sur 20, lors de cette A.G qui représente toutefois une somme d'environ 200 €. D'autre part vous avez tous reçu un billet de tombola gratuite de participation aujourd'hui, je vous souhaite bonne chance au tirage. En fin de réunion je vous invite à prendre le verre de l'amitié.

Je vous signale que nous avons toujours des difficultés avec le Centre Culturel pour la réservation des dates de nos réunions c'est ainsi que je vous demande de déjà prendre note que nos réunions du 19 novembre 2017 et 18 mars 2018 se tiendront dans le pavillon du fond, au 37 avenue Léon Jourez.

Je vous souhaite quand même à tous une bonne année philatélique 2018 et j'espère vous voir plus nombreux à nos réunions et si possible de nous amener vos amis et nouveaux membres.

Je vous remercie pour votre attention.



Dimanche 8 octobre, de 9 à 16 heures

Bourse toutes collections

Salle du restaurant du Centre éducatif St-Pierre, à Leuze-en-Hainaut
Philatélie, cartes postales, numismatique, etc

□ □ □ □ □ □ □

Samedi 14 octobre, de 9 à 17 heures

15e grande Bourse des collectionneurs

Centre Culturel, rue Vielle Eglise, 10 à Nismes-Viroinval
Philatélie, marcophilie, cartophilie, numismatique, télécartes
Présence de TBC-Post
Entrée gratuite, Bar, restauration, parking aisé.

□ □ □ □ □ □ □

Samedi 14 octobre, de 9 à 16 h 30

19^e Bourse

Centr'Expo (salle rouge) rue de Menin 479 à 7700 Mouscron
Philatélie, cartes postales, numismatique, documents anciens, livres
Entrée : 2,50 €

□ □ □ □ □ □ □

Dimanche 22 octobre, de 8h30 à 12 heures

Bourse

Salle Le Cercle, rue Fernand Cochard, 2 à 5020 Flawinne
Philatélie, cartes postales, factures et documents anciens.

□ □ □ □ □ □ □

Samedi 11 novembre, de 9 à 17 heures

Bourse collections et seconde main BD

Dimanche 12 novembre, de 9 à 17 heures

23e Bourse toutes collections

Salle Le Fenil, rue de la Cure, 15 à Tourinnes-St;-lambert

□ □ □ □ □ □ □

Dimanche 19 novembre, de 9h30 à 16h30

22e grande Bourse des collectionneurs

Ecole communale, rue Delval à Manage
Philatélie, cartophilie, BD, documents anciens, etc
Entrée gratuite, buvette, petite restauration, parking aisé.

□ □ □ □ □ □ □

Samedi 25 novembre, de 8,30 à 16 heures

11^e bourse d'échange toutes collections

Centre Culturel, rue Wilmet, 5 à 6110 Montigny-le-Tilleul
Philatélie, marcophilie, entiers postaux, cartes postales, etc, pas de brocante
Entrée gratuite, parking aisé, buvette, sandwiches garnis

□ □ □ □ □ □ □

A propos de TRAZEGNIES

La légende est à l'histoire ce que l'imagination est à la raison. Et l'histoire prolonge ou détruit la légende à coups de découvertes, d'écrits ou de dates car pour elle n'est acceptable que ce qui peut être prouvé. Et ce n'est certes pas toujours facile.

Les documents manquent pour situer avec plus ou moins d'exactitude la naissance ou la formation des petites bourgades rurales. Les écrits n'existent pas ou plus, mais la parole rapportée recoupe parfois certains faits de l'histoire universelle ou régionale.

On trouve un peu de tout cela dans le passé de Trazegnies.

Légende

Il nous a paru normal de vous présenter ce que rapporte cette légende que certains appellent celle du Chevalier bigame, d'autres auteurs nous la restituent sous le titre de « Roman de Gillion de Trazegnies », roman en prose du 15^e siècle, sorte de chanson de geste dont, en Belgique, peu de familles nobles ont vu leurs exploits glorifiés par une œuvre littéraire de ce genre.

Cette légende du chevalier aux deux femmes, bien connue du monde littéraire a été rédigée vers 1365 en vers octosyllabiques des romans d'aventures sur le modèle des lais de Marie de France.

De cette première rédaction, rien ne subsiste, mais le 15^e siècle trouva des traducteurs en prose dont certains, pour y trouver une part de vérité historique, ont présenté Gilles 1^{er} comme héros, ce seigneur ayant eu comme épouse une femme connue sous deux noms différents : Damise et Gerberge. Or, Gilles n'alla jamais en Terre Sainte.

En outre, l'auteur dont nous avons résumé le texte, donne comme épouse à Gillion, Marie d'Ostrevant ? Voici le résumé de la version choisie :

Les premiers seigneurs de Trazegnies prirent une part active aux croisades. L'un d'eux, Gillion de Trazegnies, dit le Courageux, en partant pour la Terre Sainte, avait laissé dans son château, sous la garde de ses plus fidèles serviteurs, sa jeune femme, Marie d'Ostrevant. Sous les murs de Damas, au milieu des combats livrés chaque jour aux infidèles, il apprend que sa compagne est morte. La douleur du bon chevalier fut longue et profonde. Il chercha dans des luttes inégales avec les Sarrasins, l'oubli de ses peines. La chronique rapporte comment, au milieu de ses occupations, il eut occasion de lier connaissance, avec la fille du sultan de Babylone, la belle Gratiane.

Le retour qui s'opéra dans les idées du bon chevalier, ses amours avec la jeune musulmane, la conversion de celle-ci, devenue fervente chrétienne le mariage qui couronna cette aventure romanesque, sont décrits dans la légende avec la naïveté des détails et la fraîcheur du coloris qui caractérisent les récits des fabliaux. La guerre finie, Gillion s'empessa de retourner en Europe et de rentrer dans ses domaines.

Quand il arriva devant les hautes tours de son château, Marie d'Ostrevant, dont la mort lui avait été traîtreusement et faussement annoncée, vint le recevoir entourée de ses vassaux et de ses serviteurs. Gillion se trouva donc avoir deux épouses légitimes !

Marie et Gratiane étaient de bonnes et vertueuses personnes : elles vécurent en parfaite intelligence et s'entendirent le mieux du monde avec leur mari commun. Un même tombeau renferma leurs restes, et on montrait encore, avant 1794, à l'abbaye de l'Olive, près de Mariemont, l'effigie du chevalier bigame.

Une autre version est quelque peu différente au sujet des deux dames : elles exprimèrent le désir de prendre le voile et entrèrent au monastère de l'Olive et y décédèrent à deux jours d'écart. Gillion ordonna au monastère de faire construire trois grands tombeaux de marbre et de lui réserver celui du centre, car « il voulait gésir au milieu d'elles ».

Familles seigneuriales et château

Trazenies s'orthographiait en 868, « Trasniacas » ce qui signifie « les terres de Traso ». Toutefois, celui qui doit être considéré comme premier seigneur de Trazenies est Otton 1^{er}, mais il ne porte jamais le nom de Trazenies dans les actes ; il s'intitule toujours Otton de Blicquy depuis 1105 jusque 1135. C'est son fils Gilles 1^{er} qui commença à porter le titre de « dominus » de Trazegnies. Il était encore en bas âge lorsque son père mourut vers 1140, tué dans un combat qu'il livra contre Ebale de Viesville.

Il n'entre pas dans nos intentions de donner une généalogie détaillée des seigneurs qui portèrent le nom de Trazegnies. Nous n'en retiendrons que quelques-uns qui conclurent des actes ayant rapport au territoire compris dans l'actuelle entité de Braine-l'Alleud.

Le premier qui laissa sa marque à Ophain est Anselme 1^{er}, mieux connu sous le prénom ancien de Anseau. Au 14^e siècle, Ophain était partagé en deux parties, l'une relevant du comté de Hainaut, l'autre, du duché de Brabant.

Né vers 1360, deuxième fils d'Otton IV, il fait partie de la branche cadette. Considéré souvent comme petit seigneur, il possédait déjà en 1387, 5.000 florins d'or avec lesquels il acheta divers châteaux et quelques terres. Il décéda en 1418. On ne peut lui dénier un certain sens de la spéculation.

En 1388, il venait d'acquérir la terre d'Ophain, loi de Hainaut. Il en fit recueillir les usages et coutumes dans un acte qui porte ce titre : « Ce sont les lois et usages de la ville et seigneurie d'Ophain appartenant à Anseau de Trazegnies ». Au mois de septembre 1408, il en fit le relief et au mois d'octobre, il releva l'autre partie d'Ophain, loi de Brabant

Il fit ensuite adhérer son fils Jean des deux parts pour les revendre immédiatement à Evrard Boet (parfois Boit), seigneur de Crainhem. Ce dernier décède vers 1421-22 et laisse comme héritière demoiselle Jeanne, sa fille qui sera contrainte de vendre, en raison de difficultés financières, la terre d'Ophain. L'acheteur sera Jean de Huldenberg, seigneur de Bois-Seigneur-Isaac. Les deux terres furent ainsi réunies, mais continuèrent à relever, partie du Hainaut, partie du Brabant.

En 1410, la seigneurie de « La Longue Rue » appartenait à Gilles, sire d'Arnemuden, en Zélande, qui la donna avec d'autres biens, à sa fille Marie, lorsqu'il la maria à Anselme II de Hamal d'Odeur, sire de Trazegnies, le 12 février 1435-36. Le 17 décembre de la même année, Anselme reçoit la dot de sa femme et devient seigneur de « La Longue Rue de Braine-l'Alleud ».

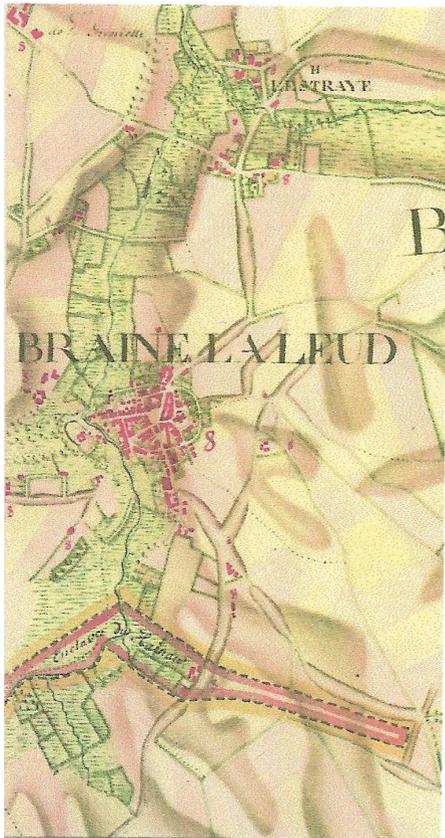
Les Trazegnies aliénèrent successivement tous les biens possédés à Braine-l'Alleud. Jean IV de Trazegnies, petit-fils d'Anselme vendit cette enclave hennuyère à Henri de Witthem, seigneur de Beersel et de Braine-l'Alleud le 28 avril 1522 moyennant 1.600 livres. Trois exemplaires de cet acte de vente figurent dans les archives de la cure sous les numéros 17, 18 et 19.

C'est ce même Jean IV qui proposa et soutint la candidature de Jean Lescot, prieur du monastère de Bois-Seigneur-Isaac, auprès de Charles-Quint, pour le nommer, en 1531, Chancelier de la Toison d'Or. Il est fort possible qu'un livre d'heures ait été exécuté par un religieux de Bois-Seigneur-Isaac pour un Trazegnies, en souvenir de cet appui car la Bibliothèque Royale possède un livre d'heures en latin, au dernier feuillet duquel se trouve la note : « Escri de par frère Anthoine de Bourlon religieux et prestre au bois Seigneur Isaac ». A l'intérieur du premier plat de la couverture, il y a deux signatures de membres de la famille de Trazegnies

A ces seigneurs que nous venons d'évoquer, ajoutons que la baronnie de Trazegnies fut érigée en marquisat, en 1614, au bénéfice de Charles de Trazegnies, par les archiducs Albert et Isabelle.

Les marquis de Trazegnies s'allièrent avec les Gavere, les Lalaing, les Wissocq, les Mérode, les Croÿ, les Liedekerke et les Corswarem. A la mort du dernier marquis, Alexandre Gillon, en 1862, le domaine passa à la princesse Nathalie de Ligne, nièce du défunt. Il fut ensuite partagé entre la comtesse de Mérode-Westerlo et son frère. En 1891, cette comtesse de Mérode vendit le domaine seigneurial à la société charbonnière de Bascoup.

Avant d'entrer dans l'histoire de château de Trazegnies, nous avons cru bon de faire un petit aparté à propos de cette petite seigneurie de « La Longue Rue de Braine-l'Alleud » dont nous venons de parler, surtout pour la positionner topographiquement. En effet, certains Brainois la confondent avec l'actuelle rue Longue qui relie le centre de la localité à la chaussée de Nivelles.



Nous avons dit que Tarlier et Wauters (Géographie et histoire des communes belges) situaient cette enclave à la limite méridionale de Braine-l'Alleud et la séparait d'Ophain. Ils sont plus explicites lorsqu'ils la décrivent dans la rubrique Ophain. (page 52) Ils la définissent comme une enclave du Hainaut, large d'une centaine de mètres, située à l'extrémité septentrionale d'Ophain, vers la Justice, le long de la limite de Braine-l'Alleud, depuis le bois d'Ophain jusqu'au-delà du Hain.

En 1965, le Centre Culturel, créé par le Crédit Communal a décidé de faire reproduire les cartes de Cabinet des Pays-Bas autrichiens 1771-1778 dressées à l'initiative du comte de Ferraris, tirées seulement en trois exemplaires. La reproduction que nous vous offrons est un détail d'une de ces reproductions dont la réduction par rapport à l'original est de 4,22 fois en superficie. On y distingue nettement les mots « Enclave du Hainaut » inscrite dans une langue de terre entourée d'une ligne rouge suivie de pointillés noirs.

Maurice Arnould, dans son volumineux ouvrage « Les dénombremens dans le comté de Hainaut du 14^e au 16^e s » dit que cette petite seigneurie est généralement appelée dans les actes « La Longue rue de Braine-l'Aloet », il en cite le nombre de feux lors de chaque dénombrement. On en comptait 7 en 1431, quelques années après son achat par Henry de Witthem, seigneur de Beersel et de Braine-l'Alleud.

.Par ailleurs, le volume X (10) des albums de Croÿ nous donne, à la planche 65 la reproduction d'une gouache de cette « Longue Rue » exécutée par Adrien de Montigny. Les historiens qui, à la page précédente, en font les commentaires se trompent sur la localisation, par méconnaissance des renseignements fournis ci-dessus. Ils estiment que ce petit territoire est devenu le hameau de l'Estrée après son rattachement en 1792, pendant la période française, à la commune de Braine-l'Alleud. L'extrait de carte que nous vous présentons montre clairement que « LESTRAYE » se trouve dans un endroit tout-à-fait différent. (Dans le haut de la carte)

L'album XXVI, dernier de cette série de Croÿ, appelé Album d'étude, en évoquant le bâti rural, donne à la page 242, trois reproductions qui sont des détails agrandis des habitations figurant sur des planches, dont celles de Merbes-le-Château (T.10, planche 15) et de la « Longue Rue » (T.10, planche 65) qui se trouve en position 2 sur la page.

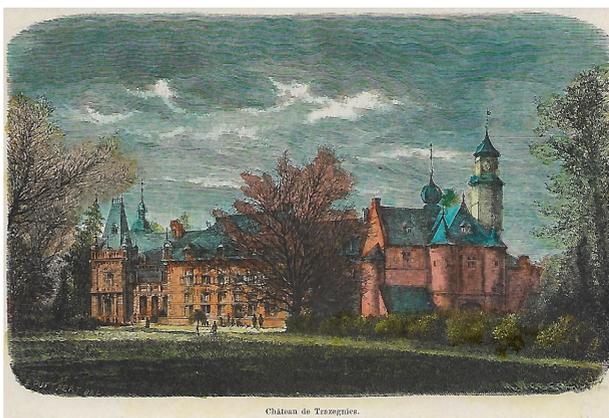


Constructions en terre crue couvertes de chaume à La Longue Rue, hameau de Braine-l'Alleud (t. X, pl. 65).

Nous avons remarqué, par comparaison aux planches, qu'il y avait inversion des légendes qui soulignent ces deux reproductions. Nous avons réparé cette erreur sur celle que nous vous offrons. Rappelons qu'il s'agit des constructions qui s'y trouvaient en 1601.

Le château de Trazegnies

La vue la plus ancienne que nous possédons est une gravure sur bois dessinée par Puttaert, insérée dans « La Belgique illustrée » et qui doit se situer vers les années 1870. Imprimée en noir, elle fut aquarellée par la suite.



Château de Trazegnies.

Clément Lyon qui, dans ce gros volume fait la description de la région de Charleroi et du Centre, n'est pas très loquace en ce qui concerne ce château. Il se rend compte que son caractère féodal a disparu, mais il est néanmoins cité à l'époque comme l'un des plus remarquables de la Belgique.



On en sait un peu plus, lorsqu'en 1985 la Poste sort le timbre C.O.B. 2193 ci-joint. Pour le faire connaître, elle a demandé aux « Amis du château de Trazegnies » de lui fournir une documentation dont nous présentons un extrait.

De la demeure fortifiée construite par Gilles 1^{er}, il subsiste les caves romanes, témoignage rare du XI^e siècle. Le château-fort fut saccagé et incendié en 1554 par les troupes du roi de France Henri II. L'ensemble du château a été reconstruit à la fin du XVI^e siècle mais la partie inférieure du châtelet d'entrée est un vestige du XIII^e siècle. Au début du XVII^e siècle, la reconstruction du corps de logis fut entreprise ; la façade, joyau du château actuel est un document presque unique en Belgique de l'architecture Renaissance Wallonne. En 1862, à la mort du dernier marquis de la branche aînée, le domaine passa à sa nièce puis à une société charbonnière et ensuite à des particuliers qui, en 1933 le cédèrent à l'Etat. En 1926, le château abandonné tombait en ruines et on parlait de le raser après l'avoir photographié.

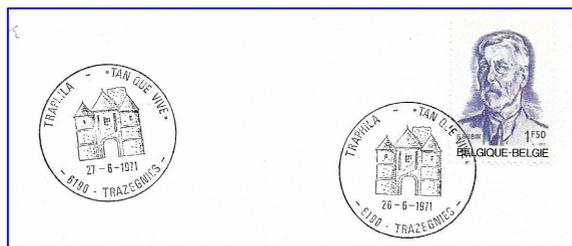
C'est alors que se constitue à l'instigation de l'architecte Marcel Simon, l'Association « Les Amis du Château de Trazegnies » ayant pour but la conservation et la mise en valeur de ce monument.

Une œuvre de consolidation et d'aménagement fut aussitôt entreprise. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que le corps de logis Louis XII fut restauré et que la seule tour d'angle du XVI^e siècle qui subsistait encore fut redressée. En 1972, le ravissant châtelet d'entrée qui menaçait de s'écrouler a été parfaitement réfectionné sous l'impulsion d'un industriel : François Dubois qui légua en outre des biens au profit du château.

Depuis, le comité s'est attaché à la remise en état de la chapelle, de la bibliothèque et de plusieurs salles ; il s'emploie aussi à donner une vie au château par l'organisation de manifestations culturelles.

Le château de Trazegnies reste là debout malgré toutes les ruines et les mutilations subies, témoin d'un passé prestigieux et fidèle à la devise « Tan Que Vive ».

Cette devise se lit sur une oblitération temporaire de 1971. Aucun timbre sur Trazegnies n'était encore émis à cette date. L'oblitération a été composée, si l'on se fie aux dates citées pour les travaux effectués au châtelet d'entrée, un an avant qu'ils ne débutent l'année suivante.



Cette oblitération est signée Traphila qui est le non du club philatélique de Trazegnies. Voici cette enveloppe :

Une autre enveloppe à oblitération temporaire est émise par le bureau de poste de Trazegnies à l'occasion de

portes ouvertes les 8 et 9 novembre 1986, soit un an après le timbre 2193. Les dessins qui figurent dans les oblitérations ainsi que celui du bas de l'enveloppe montrent que des transformations ont été apportées depuis 1971, date de l'enveloppe précédente.



Nous avons appris précédemment que ce château était devenu propriété de l'Etat qui, à un certain moment en a fait un bureau de poste. En est-il toujours ainsi ?

En 1896, la localité possédait déjà un bureau de perception, un bureau télégraphique et une population de 5.362

habitants. Mais les suppressions de ces dernières années ont probablement changé bien des choses, d'autant plus que, par la fusion des communes de 1977, Trazegnies fait partie, avec Gouy-lez-Piéton et Souvret de l'entité de Courcelles.

Les gisants de l'église St. Martin

Cette église de style ogival, reconstruite en 1512, possède un des chefs-d'œuvre belge de sculpture. C'est le tombeau de Gillon de Trazegnies et de sa femme Jacqueline de Lalaing.

Gilles Othon, marquis de Trazegnies, gouverneur de Philippeville, d'Artois et de Tournai, gentilhomme de la Chambre de l'archiduc Léopold et de don Juan d'Autriche, fut un grand seigneur. Il épousa Jacqueline de Lalaing. Ils décédèrent, lui, en 1669 ; elle, en 1672.



Le sculpteur a représenté ces deux personnages, taillés dans le marbre blanc et reposant sur un sarcophage en marbre noir. Souhaitant représenter ce monument, d'une austère simplicité et considéré comme le plus beau de ce genre, la Poste a émis en 1988, le timbre ci-joint (C.O.B. 2299). Il provient de la prévente des 24 et 25 septembre, muni d'une

oblitération prévue pour l'occasion. Gilles Othon est étendu, la tête couverte d'une lourde perruque, appuyée sur un coussin à glands. Il est revêtu de la cuirasse et d'un manteau qui, ouvert sur la poitrine et rejeté en draperie sur les jambes, laisse voir les bottes à éperons.

A côté de lui, Jacqueline de Lalaing est couchée dans la même attitude hiératique, les épaules couvertes d'une fourrure d'hermine.

La vérité est frappante ; ce mausolée est traité avec souplesse ; le marbre est lumineux. Les visages sont réalistes : sans recherche de flatterie.

Au pied des gisants s'allongent le lion et le chien traditionnels, emblèmes du courage de l'homme et de la fidélité de la femme.

L'identité du sculpteur varie selon les sources. Les uns attribuent cette réalisation au sculpteur Duquesnoy, mais ce dernier est décédé en 1643, donc avant la mort des deux personnages. L'autre version, plus plausible, dit que cette œuvre est du sculpteur malinois Luc Fayd'Herbe, élève et ami de Rubens qui, lui, est décédé en 1697.



Ce monument, situé près du chœur et de la Chapelle Ste Anne, entre les piliers de la dernière arcade de la nef, ne porte aucune autre inscription mais les faces du coffre sont décorées, l'une des huit quartiers timbrés de Trazegnies, l'autre de ceux de Lalaing. Ces écus en marbre blanc ressortent sur la masse sombre du sarcophage.



Alors que je croyais avoir terminé, voici que me vient sous la main une flamme publicitaire avec timbre de 1993 (C.O.B. 2532) qui met l'accent sur les deux sujets développés ci-avant, le château et l'église, mais fait en plus état de l'exploitation d'une entreprise vinicole en proposant « son vin ».

René Pède

Réalisation inter-membre du 15 octobre 2017 - 520

Lot n°	Pays/Thé.	N° Catalogue.	Etat	c/c €	P.dép.€	Remarques	Vendu
1	Belgique	BL 30	xx	420,00	100,00		
2	"	190/210	xx	430,00	110,00		
3	"	728/736	xx	18,00	4,50		
4	"	1114/1120	xx	14,00	3,50		
5	"	1133/1138	xx	24,00	6,00		
6	"	BL 5	xx	300,00	50,00	A vérifier	
7	"	382	xx	135,00	25,00		
8	"	383	xx	450,00	75,00		
9	Monaco	1	x	35,00	7,00		
10	"	2	x	82,00	16,00	A vérifier	
11	"	3	⊙	50,00	10,00		
12	"	5	⊙	45,00	9,00		
13	Autriche	1773/1806	xx	61,00	16,00	Année 1989	
14	"	1807/1841	xx	64,00	16,00	Année 1990	
15	"	1842/1876	xx	63,00	16,00	Année 1991	
16	"	1877/1912	xx	62,00	16,00	Année 1992	
17	"	1913/1973	xx	64,00	16,00	Année 1993	
18	All.DBP Berlin	474/495	⊙	26,00	6,60	Belles oblit.	
19	"	503/522	⊙	22,50	5,30	"	
20	"	628/639	xx	14,40	4,10		
21	Saint-Marin	BF 12	xx	6,00	1,50		
22	"	BF 13	xx	12,00	3,50		
23	Belgique	46/52	⊙	65,00	13,00		
24	"	108/126	⊙	91,25	18,00		
25	"	BF 143	xx	30,00	7,50		
26	Alle. Sarre	120	x	16,00	2,50		
27	Alle.Reich	52	⊙	27,00	5,00		
28	Alle.Bizone	82	⊙	65,00	12,00		
29	Alle.RFA	79	⊙	52,00	10,00		
30	Alle. DDR	38-40	⊙	65,00	12,00		
31	Luxembourg	186/190	xx	5,00	1,00		
32	"	791/794	xx	5,00	1,00		
33	"	1124/1125	xx	9,00	2,00		
34	Belgique	674/679	xx	27,00	6,00		
35	"	PR 121/122	xx	18,00	4,00		
36	"	2031/2033	xx	6,00	1,50		
37	"	2543/2546	xx	5,45	1,25		
38	"	BL 79	xx	2,50	0,50		
39	"	BL 213	xx	15,00	5,00		
40	"	214	xx	15,00	5,00		

!!!! Prochaine réalisation le 19 novembre 2017

Un examen des lots avant achat est conseillé, car non vérifié